

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			538	392	146	37.24
Impôts, taxes et versements assimilés			103	103		
Salaires et traitements						
Charges sociales			1 042	1 042		
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			1 683	1 537	146	9.50
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 683	1 537	146	9.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		1 683		1 537	146	9.50
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		11 727			11 727	
Total VII		11 727			11 727	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		35 186			35 186	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		35 186			35 186	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		23 459			23 459	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		11 727			11 727	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		36 869		1 537	35 332	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		25 142		1 537	23 605	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
ACTIF CIRCULANT	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	5 000		5 000	5 000	
Comptes de Régularisation	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	5 000		5 000	5 000	
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
Comptes de Régularisation	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances	754 652		754 652	778 111	23 459 3,01
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	100 000		100 000	100 000	
	Disponibilités	86 350		86 350	87 553	1 203 1,37
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	941 002		941 002	965 664	24 662 2,55
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		946 002		946 002	970 664	24 662 2,54

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 110 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	110 000	110 000		
	Réserves				
	Réserve légale	11 000	11 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	827 737	829 274	1 537	0.19
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	25 142	1 537	23 605	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	923 595	948 737	25 142	2.65
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	20 887	20 787	100	0.48
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 520	1 140	380	33.33
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	22 407	21 927	480	2.19
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		946 002	970 664	24 662	2.54

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

22 407

21 927

Longues années consommation

Cabinet C. JUTEAU

57

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 946 001.97 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 25 142.08- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Un avenant relatif à la cession de participation d'avril 2015 a eu pour conséquence la définition d'un nouvel échéancier de paiement et la précision de la rémunération du crédit vendeur initialement convenue. L'impact sur les comptes s'est traduit par une charge nette exceptionnelle de 23459 euros.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres titres immobilisés	5 000		
TOTAL	5 000		
TOTAL GENERAL	5 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres titres immobilisés			5 000	5 000
TOTAL			5 000	5 000
TOTAL GENERAL			5 000	5 000

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	11 727		11 727		
TOTAL	11 727		11 727		
TOTAL GENERAL	11 727		11 727		
Dont dotations et reprises exceptionnelles			11 727		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	754 652		754 652
TOTAL	754 652		754 652

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 520	1 520		
Groupe et associés	20 887	20 887		
TOTAL	22 407	22 407		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

39

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 520
Total	1 520

Charges et produits constatés d'avance



2T CAPITAL
Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique au capital de 110 000 Euros
Siège social : 55, allée de la Coulée
44850 LE CELLIER
R.C.S NANTES B 514280288

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022
--

Le présent rapport de gestion a été établi par le gérant aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Situation de la société durant l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022 l'activité de la société a été faible. L'activité de la société reste concentrée sur l'objectif de recouvrement de la créance sur cession de titres et la recherche d'investissements. Sur le premier point un accord a été conclu prévoyant un règlement échelonné sur 7 années à partir de 2024, moyennant une absence de rémunération du crédit vendeur. Les charges d'exploitation se sont élevées à 1683 Euros contre 1537 Euros en 2021. Le résultat d'exploitation est en conséquence déficitaire de 1683 Euros en 2022 contre un déficit de 1537 Euros en 2021.

Le résultat financier est nul. Le résultat exceptionnel est déficitaire de 23459 euros du fait de la prise en compte de l'absence de rémunération du crédit vendeur.

Le résultat net comptable est au final déficitaire de 23142.08 Euros.

La situation financière est saine. Par ailleurs, aucune activité en matière de recherche et développement n'a été réalisée au cours de l'exercice.

Filiales et participations.

Au 31 décembre 2022 la société détient une participation très minoritaire de 5000 euros

Evolution prévisible

Pour l'exercice 2023 l'activité est toujours orientée vers l'objectif de recouvrement de la créance sur cession de titres et la recherche d'investissements.

Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est intervenu après la clôture de l'exercice.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.



Affectation du résultat

Il est envisagé d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2022 d'un montant de 25142.08 Euros en totalité au compte de report à nouveau. Ce dernier évolue donc de la façon suivante :

Report à Nouveau au 31 décembre 2022 :	827736.88 Euros
- Affectation du déficit au compte de report à nouveau pour	-25142.08 Euros.
Report à Nouveau après affectation du résultat :	802594.80 Euros

Il est rappelé qu'au titre des 3 exercices précédents aucune distribution n'a été effectuée.

Fait à Le Cellier
Le 14 juin 2023

L'associé unique gérant



2T CAPITAL
Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique au capital de 110 000 Euros
Siège social : 55, allée de la Coulée
44850 LE CELLIER
R.C.S NANTES B 514280288

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mil vingt trois, le 30 juin,
À LE CELLIER 55 allée de la Coulée

Monsieur Stéphane DENIS, associé unique de la société 2T CAPITAL société à responsabilité limitée au capital de 110 000 Euros, divisé en 11000 parts de 10,00 Euros a pris les décisions exposées ci-après.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 Décembre 2022,
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2022,
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2022,
- Conventions réglementées entre la société et l'associé unique,
- Pouvoirs.

En sa qualité de seul gérant de la société, Stéphane DENIS, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Première Décision

L'associé unique, ayant pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve ces comptes se soldant par un résultat déficitaire de 25142.08 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

Seconde Décision

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au titre des dépenses somptuaires.



Troisième Décision

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 d'un montant de 25142.08 Euros de la manière suivante :

- **Imputation sur le compte de report à nouveau : 25142.08 Euros**

L'associé unique rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la création de la société.

Quatrième Décision

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

Cinquième Décision

L'associé unique donne pouvoir à tout porteur des présentes pour procéder aux formalités de publicité des comptes.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'associé unique.

L'Associé Unique,

Stéphane DENIS

